

Paris, le 16 février 2009

Evolution dans le capital social

Dans le cadre d'une opération de reclassement interne à son périmètre de consolidation, le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel SA a procédé, les 9 et 10 février 2009, au reclassement de sa participation au sein de FONCIERE MASSENA.

Les actions détenues par le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel, représentant 98,86 % du capital social, se répartissent depuis de la manière suivante :

- ACM VIE SA : 69,53 %
- ACM VIE SAM : 21,90 %
- ACM IARD SA : 6,36 %
- SERENIS VIE : 1,06 %

L'opération a été réalisée au prix de 12,50 € l'action.

Cotée au compartiment B de NYSE-Euronext Paris, la Foncière Masséna est une Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) qui entre dans la composition de l'indice Euronext IEIF « SIIC France ». La société est le véhicule d'investissement immobilier du groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

Informations disponibles sur : www.fonciere-massena.com

Contacts

FONCIERE MASSENA
Martine Lecante
Olivier Chardonnet
fonciere-massena@acm.fr

ACTIFIN
Ségolène de Saint Martin
ssaintmartin@actifin.fr
Tél. : 01 56 881 114
Fax : 01 56 881 112

Code ISIN : FR0000037210